18 mars 2002 **02.310**

Question Marianne Guillaume-Gentil-Henry

Annuaire officiel @ne.ch

Nous remercions la chancellerie de nous fournir chaque année la bible de la République où fourmille une multitude d'informations fort utiles.

Cette année, l'annuaire officiel a changé de forme, mais pas de contenu, dommage! Nous aurions aimé y trouver par exemple: l'adresse des chancelleries romandes, le nom des cantons suisses avec leur population, les différences entre les parlements cantonaux et le calendrier des élections cantonales; beaucoup d'informations intéressantes qui se trouvent résumées en quelques pages dans l'annuaire officiel du canton du Jura.

Nous avons appris que le canton de Genève avait mis à disposition de ses député(e)s (100) un ordinateur portable. A part quelques récalcitrants de la souris qui exigent du papier à toucher... toutes les informations aux député(e)s sont transmises par support électronique.

Nous osons imaginer que le canton de Neuchâtel pourrait faire un premier pas en mettant déjà l'annuaire officiel sur son site Internet.

La commission "Informatique" s'est-elle déjà penchée sur cette épineuse question?

Quelle est la positon du Conseil d'Etat?